

DU RIFIPI DANS LE TEXTILE

Prouvost, numéro 1 mondial de la laine, va-t-il changer de main ? Jérôme Seydoux est au centre d'une grande bagarre boursière

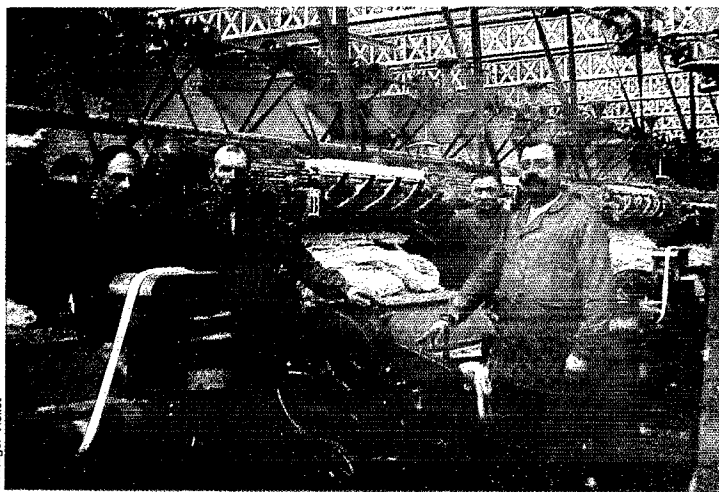
Chargeurs SA contre Prouvost, Seydoux contre Derveloy, parpaillots contre cathos, province contre Paris, Blitzkrieg contre guerre de tranchées : c'est la bagarre boursière la plus acharnée de l'été. Si Jérôme Seydoux, patron de Chargeurs, parti à l'assaut de Prouvost, a gagné la première manche, il n'a pas encore gagné. Christian Derveloy, qui défend les couleurs du groupe lainier, est non seulement malin : il joue sa peau. Il faut toujours se méfier des sangliers blessés.

Pour ceux qui ont pris le film en route, voici le résumé du western à mi-chemin entre « Fort Bravo » et « le Pistolero de la Rivère Rouge ». 30 juillet : après quinze jours ininterrompus de hausse du titre, le mystère planant sur le groupe Prouvost se dissipe. C'est Jérôme Seydoux, PDG de Chargeurs, qui « ramasse le flottant » (les actions détenues par le public). Le 7 août, il en détient 11 % ; le 18, 24,8 %. Cette semaine, à la corbeille, tout ce que la Bourse compte de spéculateurs, d'analystes... et de ramdards s'accordaient à lui donner la minorité de blocage du groupe Prouvost. De quoi s'opposer à toute décision stratégique (modification de statuts). Pas à la gestion courante qui reste, elle, au « bloc de contrôle » (familles Prouvost et Lefebvre, banques amies, établissement Vitos-Vitoux) toujours maître chez lui grâce à un système de votes doubles.

Question : après avoir investi au riot-gun la première enceinte, Seydoux va-t-il prendre possession du fort, nettoyer à l'arme blanche, hisser son pavillon... ou signer un armistice avec la garnison, quitte à pratiquer, plus tard, un renversement des alliances ?

A la clé de ce raid, le plus violent qu'ait connu la Bourse de Paris depuis l'attaque de Spie-Batignolles par Bouygues, le contrôle du numéro un français de la laine. Une affaire de 8 milliards de francs, redevenue bénéficiaire après avoir frôlé la catastrophe et dont le redresseur, un brillant polytechnicien de 45 ans, promet le doublement des bénéfices.

La suite ? Le scénario s'écrit avec deux fins. « Seydoux contrôle à 90 % dix-neuf des vingt-trois filiales de Chargeurs. Il ne se contentera pas d'une portion congrue. Son groupe est "liquide" (il possède un trésor de guerre de 4 milliards). Au moment où ses activités hors textile marquent le pas (UTA, Croisières Paquet, la Cinq), il serait naïf de croire qu'il en restera là. » Ça, c'est le pronostic des « seydouistes ». A quoi le clan Prouvost rétorque que, pour aller plus loin, le patron de Chargeurs devra se découvrir, lancer une OPA.



FILATURE DANS LE NORD EN 1903

H. Roges-Viellet

Alors, mais alors seulement, on saura qui de la bande à « Doc Seydoux » ou des amis de Derveloy tire plus vite.

Vous pariez ? Voici quelques tuyaux pour faire vos jeux. Côté assiégés, il y a bien sûr Christian Derveloy, Dieppois retors et efficace. Avec Bernard Arnault, PDG de Boussac, Derveloy a été « starisé » par les médias, sacré sauveur du textile, secteur condamné par les eurocrates. Mais chez Prouvost, Derveloy n'est que le maire du palais. Ce sont les grandes familles du Nord qui ont la main. Les Lefebvre et les Prouvost, naguère unis comme giroflé-girofla, possèdent encore 20 % du capital, près du double en termes de votes. Mais il y a des traîtres parmi eux. Ces dynasties sont atomisées, divisées. Doubler sa fortune en quelques semaines (le cours de Prouvost est passé de 265 à 489 francs), c'est bigrement tentant quand on n'a plus que l'illusion du pouvoir. Tout le monde n'est pas Wendel où la fin des maîtres de forges a conduit les quatre cents héritiers à investir dans une holding familiale pour faire fructifier les restes de l'empire. Il y a et quelque temps, les cinq enfants d'Albert-Auguste Prouvost avaient déjà approché Léon-Clingman, le roi de la maille. Sans résultat. Cette fois, ils ont vendu.

L'attaquant, Jérôme Seydoux, n'a de comptes à rendre à personne. Son éthique : gagner et enrichir son groupe car, signe de réussite, l'« argent est vertueux ». Atouts majeurs : mobilité et gestion au cordeau. Mobilité : héritier de la holding textile Pricel, Chargeurs s'est développé dans le transport et la communication avant d'amorcer, récemment, un retour aux sources. Avec une constante, la même



CHRISTIAN DERVELOY

Boissay-Le Nouvel Economiste

obsession : chasse à la mauvaise grasse, transparence des comptes, recherche de la valeur ajoutée, du « make-up », de la marque. Contrôlant la Lainière de Picardie, Intissel (entoilage) et tout récemment Delcer (production et commercialisation d'étoffe en laine), comment le groupe Chargeurs ne lorgnerait-il pas du côté de Prouvost ? Même redressé, ce dernier est fragile. Mais il exploite des marques aussi prestigieuses que Ro-

dier (relié par un grand styliste), Pingouin (1 500 magasins franchisés), la Lainière de Roubaix, et plus de 20 % du marché mondial de la laine.

« Le textile est en crise... avec des entreprises qui marchent très bien grâce à leur activité d'importateurs ou l'art avec lequel elles gèrent des marques », explique un connaisseur. Cultiver la productivité, trouver les bonnes « niches », miser sur les marques : Seydoux sait faire. Dès lors, comment ne pas pousser son avantage ? Car la stratégie de raider (contrôle puis revente à un autre partenaire), ce n'est guère le genre de Chargeurs où, sans cultiver l'esthétique des affaires, on cherche plutôt à construire.

Pronostic ? Désormais plus gros actionnaire de Prouvost sans avoir entamé plus du dixième de ses réserves, Seydoux va chercher la prise de contrôle. A la loyale. Sans concession non plus à Christian Derveloy, averti oralement de ses ambitions et prêt à la contre-attaque.

Ils règlent leurs comptes ? Faisons les nôtres. Jusqu'ici le petit porteur n'a pas à se plaindre. Le « ramassage » à un cours très élevé lui a largement profité. Et la COB, qui somme Jérôme Seydoux de préciser ses intentions, n'a rien à dire. Ce n'est qu'à une phase suivante, s'il y a OPA, cession de blocs de contrôle, qu'elle devra veiller à ce que l'acheteur garantisse à tous les cours préférentiels de la transaction. Egalité des actionnaires oblige. Il y a quand même un shérif dans la grand-rue d'OK Corral...

JEAN-GABRIEL FREDET